

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 octobre 2024

Affiché en l'exécution de l'article L121-17 du Code des Communes.

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 octobre 2024 à 19 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Pascal THEOPHILE, Maire.

Étaient présents : Mesdames Laurence SZYSZKA, Jocelyne PERIATAMBY, Claudine VROLYK, Messieurs Patrice DUPONT, Frédéric MAHIEUX, Sylvain BLANGY, Frédéric DEFFAUX

Étaient absents excusés : Madame Audrey AUBE, Monsieur Aurélien NEVEUX

Étaient absents : Madame Françoise CORDIER,

Le Président constatant que le quorum est atteint, la séance peut alors débiter.

Date de la convocation : le 11 octobre 2024

Nomination d'un(e) secrétaire de séance : Madame Laurence SZYSZKA

Approbation du procès-verbal du 10 septembre 2024

ORDRE DU JOUR :

1 – Délibération : Travaux Mur mitoyen de l'Eglise de M. DIOZEL

Monsieur le Maire expose à l'ensemble du Conseil Municipal les travaux à effectuer concernant le mur mitoyen de la parcelle cadastrale n° 1065 qui se trouve chez M. DIOZEL et la parcelle n°617 qui se trouve être à l'Eglise. Avant de pouvoir engager une procédure de devis pour effectuer des travaux, il faudra demander l'accord aux Architectes des Bâtiments de France étant donné que cela se trouve dans le périmètre du château de Saint-Rémy en l'Eau.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE d'établir un dossier de démolition et préconise d'inclure la signature de Monsieur DIOZEL mais avant d'effectuer cette démarche, un courrier sera envoyé afin de prévenir l'administré concerné par les travaux.

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 1

2 – Délibération : Logement de la Poste

Monsieur le Maire, expose à l'ensemble du Conseil Municipal la précarité du cantonnier contractuel. Il est proposé de mettre en location le logement de la poste pour lui venir en aide.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas louer le logement de la poste mais propose un accompagnement social.

Pour : 0 Contre : 8 Abstention : 0

3 - Délibération : Sur le Compte Administratif Exercice 2024 – Affectation de Résultat

Monsieur le Maire, annonce à l'ensemble du Conseil Municipal les chiffres concernant l'exercice 2024 sur le compte administratif, l'affectation de résultat.

❖ Fonctionnement :	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
<u>Résultats reportés :</u>		268 955.34€
<u>Opérations de l'exercice :</u>	352 599.06€	399 874.63€
<u>Totaux :</u>	352 599.06€	668 829.97€
<u>Résultat de clôture :</u>		316 230.91€
❖ Investissement :	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
<u>Résultats reportés :</u>	85 879.36€	
<u>Opérations de l'exercice :</u>	62 203.66€	145 637.45€
<u>Totaux :</u>	148 083.02€	145 637.45€
<u>Résultat de clôture :</u>	2 445.57€	
❖ Ensemble :	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
<u>Résultats reportés :</u>	85 879.36€	268 955.34€
<u>Opérations de l'exercice :</u>	414 802.72€	545 512.08€
<u>Totaux :</u>	500 682.08€	814 467.42€
<u>Résultat de clôture :</u>		313 785.34€
❖ <u>Besoin de financement :</u>	2 445.57€	
❖ <u>Besoin total de financement :</u>	2 445.57	

L'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **2 445.57€** au compte 1068 Investissement.

L'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **313 785.34€** au compte 002 Excédent de fonctionnement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité l'approbation de l'affectation de résultat sur le compte administratif sur l'Exercice 2024.

Pour : 8 Contre : Abstention : 0

4 – Délibération : Syndicat d’Energie de l’Oise – Rapport d’activités 2023

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dupont Patrice, 2^{ème} adjoint afin de présenter le rapport d’activités 2023 du SE60.

Les chiffres clés 2023 :

Statuts du SE60 : 441 communes membres et 9 EPCI (2+ en 2023).

Instances : 2 réunions de bureau, 3 réunions de comité, 1 commission concession, 1 Commission d’Appel d’Offre, 11 réunions du Secteur Local d’Energie.

Concession : 5015 kms de réseaux HTA, 4739 kms de réseaux BT, 5196 postes de transformations.

Travaux Réseaux : 22 M€ de travaux lancés et 260 chantiers réalisés.

Eclairage Public : 8,5M€ de travaux lancés et 122 chantiers réalisés.

Mouv’Oise : 161 bornes en service et 230 charges par jour.

Travaux Energie : 17 installations photovoltaïques et 10 installations de système de télégestion.

Achat d’Electricité : 415 adhérents, 7014 sites et 140 GWh.

Achat de Gaz : 126 adhérents, 884 sites et 141,5 GWh.

Le Conseil après en avoir délibéré,

PREND ACTE à l’unanimité des présents du rapport d’activités 2023 du Syndicat d’Energie de l’Oise.

Pour : 8 Contre : Abstention :

5- Compte-rendu des commissions et syndicats :

6 – Point divers :

- **Organisation Halloween :** *Un défilé d’halloween est prévu le jeudi 31 octobre dans les rues de la commune au départ de l’école à 18h00. Le centre équestre se joindra au défilé.*
- **Organisation du : 11 novembre 2024 :** *Monsieur le Maire informe l’ensemble du Conseil Municipal du déroulement de la cérémonie du 11 novembre qui se déroulera comme suit :*
 - 10 heures 45 :** Rendez-vous au cimetière et dépôt de gerbe
 - 11 heures 00 :** Dépôt de gerbe au Monument aux morts,
 - 11 heures 15 :** Retour à la mairie et verre de l’amitié offert à la salle du Conseil Municipal
- **Repas des Aînés du 8 décembre 2024 :** *Monsieur le Maire expose à l’ensemble du Conseil Municipal les 8 menus reçu par le traiteur DALONGEVILLE, le prix est fixé à 34€ par personnes.*

- **Spectacle de Noël le 15 décembre 2024 :** Madame Laurence SZYSZKA, la 1^{ère} Adjointe expose à l'ensemble du Conseil Municipal les 2 propositions de spectacle pour le Noël des enfants « Un Noël étoilé ou un Noël de gourmandise ». L'Ensemble du Conseil Municipal décide de choisir « Un Noël étoilé ».
- **Point sur le travail du cantonnier titulaire :** A la suite de son absence injustifiées durant la semaine du 19 août 2024 au 23 août 2024, un courrier en recommandée lui a été transmis afin de lui signifier qu'il y aura une retenue de salaire pour traitement de service non fait.
- **Point sur le poste de secrétaire de mairie :** Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal, que pour titulariser la secrétaire de mairie, une offre d'emploi a été mise en ligne sur le site « Emploi Territoriale ». A la suite de cette annonce ,7 candidatures ont été reçues.
- **Point sur la demande de récompense lors de l'obtention du BREVET DES COLLEGES :** Il n'est pas prévu au budget d'attribuer une récompense aux Lauréats.
- **Ecole de Saint-Rémy en l'Eau :** Monsieur le Maire, évoque que le directeur de l'école de Saint-Rémy en l'Eau souhaite effectuer le 9 décembre 2024 « une journée laïcité ».
- **Cérémonie républicaine remise des diplômes au Collège Louise Michel à Saint-Just-En-Chaussée :** Le vendredi 15 novembre 2024 à 18h00
- **Toilettes de l'école :** Une réorganisation au niveau du préau et proposé afin de pouvoir avancer sur la mise aux normes des toilettes de l'école. La DTO sera consultée afin d'en connaître les normes
- **Soutien au agriculteurs :** ils ont pris les panneaux
- **Problématiques des rats et de la pailles chez Monsieur Guy LEFEVRE :** Monsieur le Maire rappelle que le terrain de Mr Guy LEFEVRE a été constructible près de la ferme Blangy. Par une dérogation de Mr Boris GOGNY Goubert, Un accord de réciprocité a été engagé entre Mr et Mme LEFEVRE par rapport à certaines nuisances. (Copie Jointe)
- **Evacuations des eaux pluviales de la ferme BLANGY :** Mr le Maire demande à Mr Sylvain BLANGY de faire le nécessaire sous peine sous 15jours. Auquel cas, un huissier sera mandaté.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h35